

Qui sommes nous ?

L'Union de Quartiers Buclos Grand-Pré est une association à but non lucratif entièrement gérée par des bénévoles. Elle n'est ni un service public municipal, ni une entreprise de loisirs.

L'Union de Quartiers Buclos Grand-Pré organise des activités pour ses adhérents, et des Fêtes pour favoriser les occasions de rencontres et pour animer le quartier.

L'Union de Quartiers Buclos Grand-Pré est un interlocuteur de la Mairie de Meylan pour les problèmes d'environnement et de cadre de vie.

Son secteur géographique est délimité par l'autoroute, l'avenue de Verdun et l'avenue du Taillefer.

Son siège social est au Habert.

L'adhésion

L'adhésion est obligatoire pour s'inscrire dans une activité. Elle permet de couvrir les frais de fonctionnement et de gestion de l'association, ainsi que les frais d'assurance.

Le prix d'une activité

La participation demandée pour pratiquer une activité correspond à la rémunération de l'animateur ou du professeur (salaire, charges sociales). Pour certaines activités, du matériel ou une licence sont en outre obligatoires.

Le montant de la participation est calculé sur la base d'un nombre minimum de participants par activité, de façon à équilibrer les comptes.

Fonctionnement

Des règles simples permettent une gestion saine, et évitent que tout le travail ne repose que sur quelques un(e)s.

Un correspondant par activité :

Il (elle), ou son enfant, pratique l'activité. Il (elle) assure la liaison

entre les adhérents, l'animateur et l'association, en particulier au moment des inscriptions. Si personne ne se propose, l'activité risque de disparaître.

Inscription à l'année :

Les inscriptions et le paiement se font **impérativement** à l'année. Il est possible de régler par 3 chèques débités en octobre, janvier et avril. Vous constaterez que nous nous sommes déjà mis à l'heure de l'Europe : nos tarifs sont en Euros ! Si vous préférez effectuer votre règlement en trois chèques, il est indispensable de payer en Euros. Seuls les règlements en une fois peuvent être en Francs.

Attention, il n'y aura pas de remboursement en cours d'année, quel que soit le motif invoqué.

Effectifs :

Une activité n'est ouverte que si un nombre minimum d'inscriptions effectives (payées) est enregistré. Ce nombre figure en pages centrales.

Au delà d'un nombre maximum, une liste d'attente est ouverte, qui peut éventuellement conduire à l'ouverture d'une nouvelle séance, selon les disponibilités des salles et des animateurs.

Les nouveaux tarifs

Vous constaterez sur la grille des activités que nous avons procédé à une légère augmentation des tarifs. Ils étaient inchangés depuis plusieurs années et nous souhaitons pouvoir augmenter le salaire de nos animateurs.

Pour faciliter la participation de tous à nos activités les plus coûteuses, ces tarifs tiennent compte des moyens de chacun, par la prise en compte du quotient familial. Le quotient familial est celui de la CAF (Caisse d'Allocation Familiale).

Les activités à fort effectif, mais aussi les bénéfiques éventuellement réalisés à l'occasion des fêtes et la subvention municipale, permettent d'équilibrer les comptes.

Ce qui est nouveau

La plupart des activités sont reconduites aux mêmes heures que l'an dernier. Notez quelques modifications d'horaires pour le **dessin enfants**.

En raison de trop faibles effectifs, nous avons préféré ne pas reconduire l'activité "Danse Rock" et nous proposons aux amateurs de se joindre au groupe de Maupertuis.

L'activité "**Eveil corporel parents enfants**" a été vivement appréciée l'an passé et est reconduite.

Geneviève Levin propose cette année d'animer, en plus de l'atelier aquarelle, un **atelier "graphisme et couleurs"** pour faire découvrir d'autres techniques de dessin et de peinture (crayon, fusain, sanguine, encre à la plume ou au pinceau, pastel, acrylique).



J'ai la mémoire qui flanche...

Nicole Raffini propose de renouveler l'expérience d'un **atelier mémoire**. Il permettra de comprendre mieux les mécanismes de la mémoire, savoir ce qui est la cause des trous de mémoire que l'on déplore à un certain âge et d'essayer d'y porter remède par un entraînement quotidien.

Les Fêtes

Nôtre commission Fêtes nous prépare le programme des festivités de cette nouvelle année. Elle souhaite en particulier un Carnaval plus spectaculaire que d'habitude. Elle vous convie à participer à un

atelier de confection de "grosses têtes". Venez nous voir à la rentrée pour son organisation.

Et si vous avez d'autres bonnes idées, venez donc rejoindre notre commission, on n'est jamais assez pour bien faire.

L'environnement

Tous les habitants du quartier qui se sentent concernés peuvent se joindre à notre commission. Nous aurons à continuer notre action pour la sécurisation de l'avenue du Vercors avec la nouvelle municipalité.

Nous avons été consultés au sujet des dépôts abusifs d'objets usagés. Nous rappelons que Meylan dispose d'une déchetterie à une minute de voiture de notre quartier. Les dépôts ne devraient concerner que des objets vraiment très encombrants et n'être faits que la veille du premier jeudi du mois. Pensons à respecter notre agréable cadre de vie !

Une bonne nouvelle : les travaux de rénovation du centre commercial des Buclos, dont nous avons pu voir et discuter les premières ébauches il y a déjà un an, se font cet été.

"100 ans de vie associative en France, 30 ans dans le Quartier "

Ce sera le titre du CD-ROM que nous espérons vous proposer à la rentrée à l'occasion du centenaire de la "loi de 1901".

Vous y trouverez un historique de l'association, l'archivage des petits journaux qu'elle a édités et des documents photographiques que nous aurons pu réunir.

Avec, bien sûr, le reportage photographique sur les activités de l'année que vous avez déjà pu voir lors de la fête des Fleurs.

**Bureau de l'Union de Quartiers
Buclos - Grand-Pré**

* * *

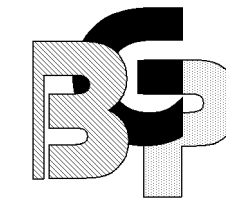
Président : Joël Liénard 04 76 41 11 26
Vice-présidente : Monique Biron 04 76 90 30 39
Secrétaire : Monique Fraysse-Guiglini 04 76 90 04 68
Trésorier : Christophe Poline 04 76 41 25 87
Trésorière adjointe : Claude Lafosse 04 76 90 31 28

✉ Le Habert - 7 bis avenue du Vercors 38240 MEYLAN
☎ 04.76.90.72.08

echo

du Habert

Numéro
30
Septembre 2001



**Union de Quartiers
Buclos Grand-Pré
Meylan**

Inscription aux activités
Mardi 4 septembre
de 18 h à 20 h au HABERT
Et pour les retardataires samedi 8 septembre à
notre stand au Forum des Associations

Assemblée générale
Jeudi 20 septembre
A 20 h30 au HABERT
Suivie d'une collation amicale



Photo prise en 1996, 25ème anniversaire de l'Union de Quartier

**2001 : 100 ans de vie associative en France,
30 ans dans le Quartier**

Dans ce numéro :
Informations sur les activités, tarifs,
adhésions, règles de fonctionnement,
modalités de paiement.

**L'Union de Quartiers Buclos Grand-Pré
est agréée Jeunesse et Sports**

Arrêté du 18 mai 1994 - Numéro : 38 94 020